



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 28 janvier 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-huit janvier à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - COLOMBIER - DADY - DURAND (Suppléant) - GALZIN - GODEFROY - LENCOU - MEYSSONNIER - SEGUR.

N° 2015/07

Objet : Office de Tourisme : tarifs des produits vendus
--

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée qu'il y a lieu de fixer les tarifs des produits touristiques vendus à l'Office de Tourisme. Les tarifs proposés sont les suivants :

DESIGNATION	TARIF
LIVRES / PROSPECTUS / CARTES	
Livret Toulouse-Lautrec	0,80 €
Livre Toulouse-Lautrec	6,85 €
Livre Lautrec « Cité Médiévale »	4 €
Livre sites du goût	29 €
Livre recettes paysannes	13 €
Livre recettes pains et champignons	5,50 €
Livre saveur du Tarn	15 €
Livre poésie	10 €
Livre croisade	10 €
Livre PBVF	15,95 €
Carte PBVF	8 €
Livre du Tarn	24,90 €
Livre Apapoux 1	6 €
Livre Apapoux 2	6,50 €
Carte postale Apapoux	0,50 €
Carte postale Cévennes	1,30 €
Carte postale Cocagne	1 €
Fiche rando Tarn	0,50 €
Circuit à vélo du Tarn	2 €
Affiche Lautrec	3 €
Livre 40 recettes à l'ail rose	8 €
Carte pigeonniers	4 €
Livre « Le patrimoine raconté aux enfants »	16 €

PRODUITS MARKETING et DIVERS	
Set de table	5 €
Sac « Lautrec »	3 €
Magnet Apapoux rigide	3 €
Magnet Macarel rigide	3 €
Magnet souple	2 €
Porte-clés Macarel	3 €
Pin's	3 €
Porte jetons	4 €
Autocollants	1 €
T-shirt Macarel	12 €
Grand drapeau Macarel	12 €
Petit drapeau Macarel	8 €
Tablier ail rose	12 €
T-shirt ail rose	10 €
Limonadier Macarel	5 €
Couteau Macarel	15 €
DVD Moulin	10 €
Dessous de plat	15 €
6 verres gravés "Ail rose de Lautrec"	15 €
Sac ail rose	5 €
Panier Campadoc en bois	6 / 7 / 8 / 9 / 10 / 11 €
Santon	16 €
Moulin à huile	8 €
Pigeonnier	8 €
Moulin à vent	10 €
Tapette à mouches	3,50 €
Foulard	4 €
Encart publicitaire	50 €
Location vélo adulte - 1 jour	12€
Location vélo adulte - 1/2 journée	6 €
Location vélo enfant - 1 jour	9 €
Location vélo enfant - 1/2 journée	4,5 €

PRODUITS ALIMENTAIRES	
Pâté ail rose	5 €
Pâté foie gras	5 €
Magret en jambonneau	8,50 €
Jambonneau/fritons	4,50 €
Cou farci foie gras	8,50 €
Jus de fruit	3,5 €
Vin rouge	5,5 €
Vin blanc sec	5 €
Vin rosé	5,20 €
Ail rose label rouge 1 kg	8,50 €
Ail rose label rouge 500 gr	4,5 €
Confiture petit pot	4,6 €
Confiture grand pot	5,7 €
Soupe à l'ail	7 €

VISITES A LAUTREC			
FORMULES	TARIF ADULTE	TARIF ENFANT (+ 6 ans)	FORFAIT BUS (à partir de 43 pers.)
Village (histoire et monuments)	3 €	2 €	115 €
Moulin seul ou Sabotier seul (histoire et fonctionnement)	2 €	1 €	--
Moulin + Sabotier	3 €	2 €	115 €
Village + Moulin ou Sabotier	4 €	2,5 €	165 €
Village + Moulin + Sabotier	5 €	3 €	215 €
Silos souterrains	1 €	1 €	--

VISITES A LAUTREC	
FORMULES	TARIF ENFANT
« Du blé au pain » (à partir de 5 ans)	2,5 €
« Les petits détectives » (à partir de 7 ans)	2,5 €
« Atelier origami » (à partir de 5 ans)	2,5 €

DROIT D'ACCROCHAGE	
PERIODES	TARIF / mois
De Novembre à Mars	30 €/mois
Avril / Mai / Octobre	40 €/mois
Juin / Septembre	50 €/mois
Juillet / Août	80 €/mois

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée de fixer les tarifs des produits touristiques comme détaillés ci-dessus et vendus par la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- fixe les tarifs comme indiqués dans les tableaux ci-dessus,
- dit que les recettes seront encaissées sur le Budget Annexe Office de Tourisme,
- dit que les moyens de paiements acceptés sont les chèques et espèces,
- autorise Monsieur le président à effectuer toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 30 janvier 2015.

Raymond GARDELLE